



Processionnaire du pin - FREDON devient BIOVA -

Particuliers, professionnels, collectivités tous concernés...

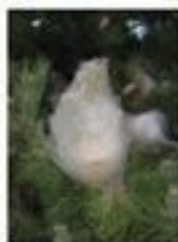


| | | | |
|---|---|---|---|
|  | <p>FREDON ENGINEERING <u>devient</u></p> |  | <p>biova environnement végétal et animal</p> |
|---|---|---|---|

PROCESSIONNAIRE DU PIN

Particuliers, professionnels, collectivités tous concernés

Quel est ce papillon ?



La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit. Ce papillon mesure 3,5 cm et ravage les pins, les cèdres, douglas et mélèzes.



L'éclosion a lieu cinq à six semaines après la ponte. Les jeunes chenilles tissent des pré-nids où elles passent la journée. Au stade mature, les chenilles cheminent en file indienne, du nid collectif d'hiver vers le lieu de nymphose, comme une « procession » d'où leur nom.

Quels sont les risques sur notre santé et celle de nos animaux domestiques ?



Au stade larvaire, les chenilles sont couvertes de poils urticants invisibles sur la partie dorsale des segments abdominaux.

Quelle solution ?



A l'automne :

Les *écopieges* entourent le tronc de l'arbre, passage obligé pour les chenilles qui vont se métamorphoser, l'*écopiege* permet de piéger les chenilles dans le sac suspendu évitant ainsi l'enfouissement dans le sol où elles peuvent séjourner jusqu'à 5 ans.

Le traitement sanitaire pour baisser la population de chenilles.

Les interventions doivent garantir l'utilisation du bon produit et sa bonne application en toute sécurité pour vous, vos proches et vos animaux de compagnie.

En début d'été : Les pièges avec phéromones

Ces dispositifs contiennent 1 piège et une phéromone. Vous devez les installer près de vos arbres à compter de la mi-juin. Ils vous permettront de piéger jusqu'à la fin de la période de vol (jusqu'à fin octobre)

Ils vont abaisser la population de papillon et limiter les nouvelles pontes (une ponte=un nid).



**Pour garantir une efficacité tout au long de l'année,
nous vous recommandons de combiner ces solutions
toutes disponibles à**

BIOVA
PARC TECHNOLOGIQUE DU CANAL
3 Rue Ariane - Bâtiment B
CS 82245
31520 RAMONVILLE SAINT AGNE CEDEX



contact@biova-france.fr

STANDARD: 05.62.19.22.30

FAX: 05.62.19.22.33

[📎 Télécharger le fichier «Bulletin adhesion FDGDON31 2017 »](#)

[📎 Télécharger le fichier «Bon de commande de CPPin 2017 »](#)